

L'abri orné de la Ségognole, Noisy-sur-École, Seine-et-Marne. Description des gravures et proposition d'attribution chronoculturelle

Alain BÉNARD

Résumé

L'abri orné de la Ségognole, en forêt des Trois-Pignons, à Noisy-sur-École, Seine-et-Marne, renferme l'un des rares témoins artistiques attribuables au Paléolithique supérieur signalés à ce jour dans la moitié nord de la France. L'unique panneau orné de cette petite cavité est constitué des gravures d'un cheval complet et de l'avant-train d'un second, séparées par trois fissures naturelles, dont deux ont été aménagées, qui forment un motif vulvaire. L'étude de cette composition, son cadrage, la présence d'animations segmentaires et les proportions du cheval complet nous amènent à proposer une attribution chronoculturelle au Magdalénien. Les représentations de chevaux dans l'art pariétal et mobilier paléolithique dans la moitié nord de la France ne présentent pas de parenté stylistique avec le cheval complet de la Ségognole. Les comparaisons se trouvent en Périgord et en Quercy.

Abstract

The decorated shelter of la Ségognole, in the Trois-Pignons forest, Noisy-sur-École, Seine-et-Marne, contains some of the rarest artistic evidence attributable to the Upper Palaeolithic ever reported in the northern part of France. The single decorated panel of the small cavity is composed of engravings of one complete horse and the forequarters of a second one, separated by three natural cracks, two of which have been worked to form a vulvar motif. Studies of this composition, the layout, the presence of segmental animation and the proportions of the complete horse, lead us to propose a chrono-cultural attribution to the Magdalenian. Depictions of horses in Palaeolithic parietal art and on artefacts in the northern part of France are not related stylistically to the complete horse at la Ségognole. Its counterparts are found in Périgord and Quercy.

L'abri orné sujet de cette étude s'ouvre sur la commune de Noisy-sur-École, dans la moitié sud du département de Seine-et-Marne et en lisière du massif forestier de Fontainebleau (fig. 1). L'abri situé dans le petit chaos rocheux dénommé la Ségognole est inclus dans le périmètre de la forêt domaniale des Trois-Pignons.

LE CADRE NATUREL

La géomorphologie caractéristique de cette région dite «massif de Fontainebleau» est particulièrement marquée par la présence des sables et des chaos gréseux

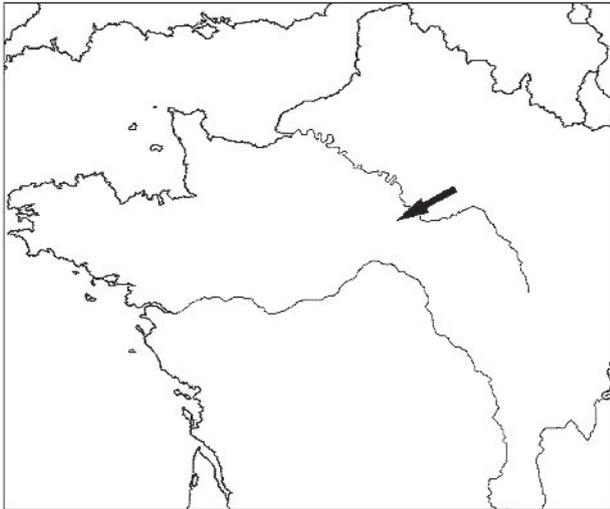


Fig. 1 – Localisation de l’abri orné de la Ségognole.
Fig. 1 – Location of the Ségognole decorated rock shelter.

qui forment tous les reliefs locaux et se trouvent en bancs en place sur les flancs des vallées.

Ces sables de Fontainebleau, d’âge oligocène, étage du Stampien, sont d’origine marine. Ultérieurement à leur dépôt, une grésification partielle, due à des circulations internes d’eau, a formé plusieurs bancs successifs de grès. L’âge de cette grésification est controversé. L’hypothèse classique la situe à la fin de l’Oligocène, juste avant le dépôt de calcaire lacustre de Beauce qui le surmonte. Des observations plus récentes situent cette grésification au début du Quaternaire, lors de l’implantation du réseau hydrographique actuel, en raison de l’étroite relation existant entre la répartition des grès et l’hydrographie. Des sondages ont mis en évidence leur absence au centre des plateaux situés entre les vallées présentant ce grès sur leurs flancs.

Le chaos formant la butte de la Ségognole est de taille modeste par comparaison avec les autres chaos du massif. Isolé en bordure de la zone forestière, son dénivelé est de 20 m seulement. Son sommet est occupé par un vestige du banc gréseux en place et ses flancs sont parsemés de blocs de tailles diverses et de plus en plus espacés en allant vers le bas de pente.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le massif gréseux dit de Fontainebleau est bien connu pour son art rupestre schématique holocène disposé sous abris. Depuis les premières découvertes en 1865, de nombreux abris ornés ont été signalés de façon éparse dans l’ensemble de la zone occupée par les chaos rocheux, essentiellement dans le sud du département de l’Essonne et le quart sud-ouest de la Seine-et-Marne.

C’est ainsi que, en 1947, J. Baudet, professeur à l’école d’anthropologie de Paris, et R. Humblot, artiste peintre résidant à Noisy-sur-École, ont signalé, suite à une prospection systématique sur la commune, quatre abris ornés sur le lieu-dit la Ségognole.

L’un des ces abris, qui présentait un art rupestre abondant et de qualité, avec en particulier deux gravures de cervidés, fut classé monument historique en date du 2 janvier 1953. Pour assurer sa protection, il fut muré. Ce classement comprenait également l’abri voisin au nord-ouest tout aussi riche en art rupestre holocène.

L’abri voisin, au sud-est, à moins de 2 m du précédent et qui renferme l’ensemble gravé que nous présentons, avait été signalé comme ne possédant que quelques gravures schématiques d’intérêt minime disposées au plafond, près des entrées.

En 1949, sous la direction de J. Baudet, trois sondages sont effectués au pied des rochers, entre les différents abris, mais les résultats n’ont malheureusement jamais fait l’objet d’une publication ou d’un rapport et nous en ignorons tout.

En 1981, les prospections et relevés systématiques entrepris sur l’ensemble du massif gréseux de Fontainebleau par le Groupe d’études, de recherches et de sauvegarde de l’art rupestre (GERSAR) ont permis à C. Wagneur de découvrir la représentation de cheval de l’abri sud-est.

La découverte de cette gravure jugée d’emblée très ancienne fut immédiatement signalée à la direction des Antiquités préhistoriques. En novembre de la même année, J. Tarrête, alors directeur de ce service, venait sur place pour vérifier et l’enregistrer (Tarrête, 1985). Des visites d’authentification furent effectuées par J. Clottes et D. Vialou. À notre connaissance une photographie fut soumise pour avis au professeur A. Leroi-Gourhan qui confirma la forte probabilité de l’origine paléolithique de la gravure.

En 1982, constatant la présence d’écailles sur l’encroûtement recouvrant la surface gravée, il a été demandé à M. Garcia d’effectuer des tests de consolidation sur une paroi vierge à gauche de l’entrée de l’abri.

En 1983, la consolidation totale de la zone gravée était réalisée. Nous précisons en fin d’étude, au chapitre conservation, la technique utilisée. Peu après M. Garcia réalisait un moulage aux élastomères.

Au même moment, quelques membres du GERSAR procédaient à quatre sondages aux abords du rocher renfermant l’abri orné afin d’identifier de possibles contacts archéologiques. Ces sondages, menés à une profondeur de plus de 1 m, n’ont livré que quelques tessons attribués au Bas Moyen Âge (Nelh, 1983).

À ce jour, cet ensemble gravé n’a fait l’objet d’aucune étude approfondie, mais seulement d’une mention dans *L’art des cavernes* (Nelh, 1984) ainsi que dans le catalogue de l’exposition *Le cheval, symbole de pouvoirs dans l’Europe préhistorique* (Fritz et Tosello, 2001).

LA CAVITÉ

Le rocher renfermant l’abri orné fait partie d’un ensemble de cinq rochers fracturés anciennement, tous subrectangulaires et tabulaires, et présentant chacun un tronçon d’une longue cavité médiane. À l’origine,

avant la dislocation de la table gréseuse en place, ces cinq rochers n'en formaient qu'un seul, long et étroit (33 m), pour une largeur variant entre 5 et 7,70 m.

Sa cavité médiane résulte d'une irrégularité de la grésification des sables de Fontainebleau, formant ainsi une poche au sein du grès. La fracturation ultérieure du rocher a vidé cette poche de son sable, donnant ainsi ces petites cavités. Par effet de gravitation, ce rocher fracturé en cinq éléments s'est retrouvé à mi-pente tout en conservant un relatif alignement.

L'abri, en forme de Y avec trois ouvertures, est un étroit boyau en faible pente, long de 7 m et bas de plafond, entre 0,90 et 1,20 m (fig. 2 et 3). L'ouverture nord-ouest, la plus commode pour atteindre les gravures, est large (2,30 m) mais basse (0,90 m). Juste avant les gravures, un resserrement en hublot de moins de 1 m de diamètre nécessite une reptation pour le franchir.

La paroi de l'abri au niveau des gravures montre un encroûtement superficiel de couleur rouille qui contraste avec la couleur gris clair habituelle des surfaces patinées du grès de Fontainebleau. Sur une partie vierge de la paroi, à quelque distance des gravures, nous avons fait un test à l'acide chlorhydrique et la non effervescence démontre l'absence de calcaire et la nature siliceuse de ce dépôt.

Le tracé des gravures paléolithiques montre en quelques endroits des effets de fluage comme si sous la pression de l'outil à graver l'encroûtement, bien que déjà présent, n'était pas encore complètement induré. Cela pourrait expliquer la présence de ces bourrelets latéraux.

Cette observation nous a amené à consulter et à faire venir sur place un géologue spécialiste des grès de Fontainebleau : M. Médard Thiry de l'École des mines de Paris, antenne de Fontainebleau.

Nous résumerons ses observations. L'abri aujourd'hui entièrement vidé ne l'a pas toujours été. Au niveau des gravures, sur la paroi opposée et aux deux tiers supérieurs, des traces horizontales et noires indiquent le niveau supérieur d'un remplissage qui devait être composé de silice et d'éléments organiques, seuls matériaux disponibles localement en l'absence ici du calcaire de Beauce, sus-jacent par ailleurs dans le massif. Ce remplissage n'a pas laissé de trace sur la paroi gravée. Il devait probablement combler totalement la cavité de ce côté. Au cours du temps, ce remplissage aurait subi une oxydation et la disparition des éléments organiques, favorisant ainsi un dépôt superficiel sur les parois. Ultérieurement, une vidange de l'abri mettant au jour cet encroûtement et provoquant une recristallisation de la silice serait à l'origine de son induration. L'exécution des gravures serait antérieure ou concomitante de cette induration.

La nature sableuse du sol et l'absence locale du calcaire de Beauce donnent un sol de type podzol humo-ferrique fréquent dans le massif et dénotant un climat humide et tempéré froid. Ces données concordent avec le contexte paléolithique dans lequel se place notre étude.

Devant le panneau orné, le sol forme une légère concavité dont les parois sont couvertes d'un dépôt

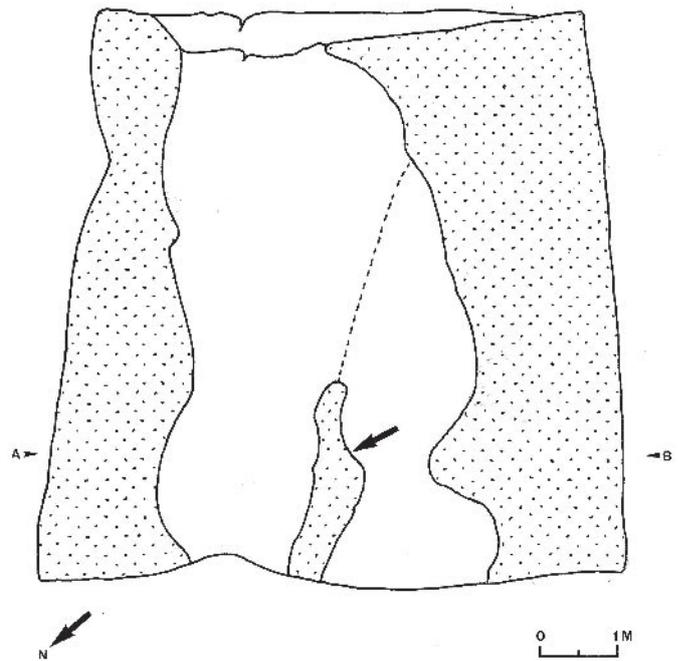


Fig. 2 – Plan de l'abri de la Ségognole et emplacement du panneau orné.
Fig. 2 – Plan of the Ségognole rock shelter and position of the decorated panel.

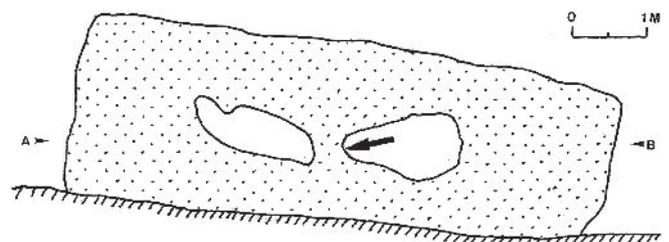


Fig. 3 – Coupe de l'abri de la Ségognole selon l'axe A-B et emplacement du panneau orné.
Fig. 3 – Profile of the Ségognole rock shelter on the A-B axis and position of the decorated panel.

noirâtre. Nous avons là le témoignage d'un second remplissage, beaucoup plus limité et plus récent. Néanmoins, lors de la découverte des gravures, il n'a pas été fait état de la présence de sédiment. Il devait être déjà totalement vidé à cette époque.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE GRAVÉ

Dans ce chapitre, nous décrirons les gravures sans aborder l'étude technique des tracés ni les observations générales sur l'ensemble. Ces points seront traités dans les chapitres suivants.

Le panneau orné de la Ségognole est composé d'une représentation complète de cheval, d'un groupe de trois fissures, dont deux montrent des traces d'aménagements, et d'une seconde représentation animalière incomplète. La longueur du panneau orné est de 0,87 m. Il est disposé sur une paroi dont l'inclinaison varie entre 30° et 45° et qui forme une convexité évasée (fig. 4).

Le cheval complet

Nous commencerons la description du panneau orné (fig. 5 et 6) par la droite et par sa gravure la plus remarquable, le cheval. Le vocabulaire utilisé est emprunté à L. Pales et extrait de son ouvrage sur les gravures de la Marche (Pales, 1981).

Le cheval mesure 32,5 cm de la queue au bout du museau. Sa visibilité (fig. 7 et 8) est variable suivant les parties. L'arrière-train est le plus net. Une écaille ancienne de l'encroûtement a éliminé une portion de la croupe mais son tracé, bien que peu marqué, se distingue néanmoins. Il manque seulement une courte partie entre le haut de la croupe et le début du dos.

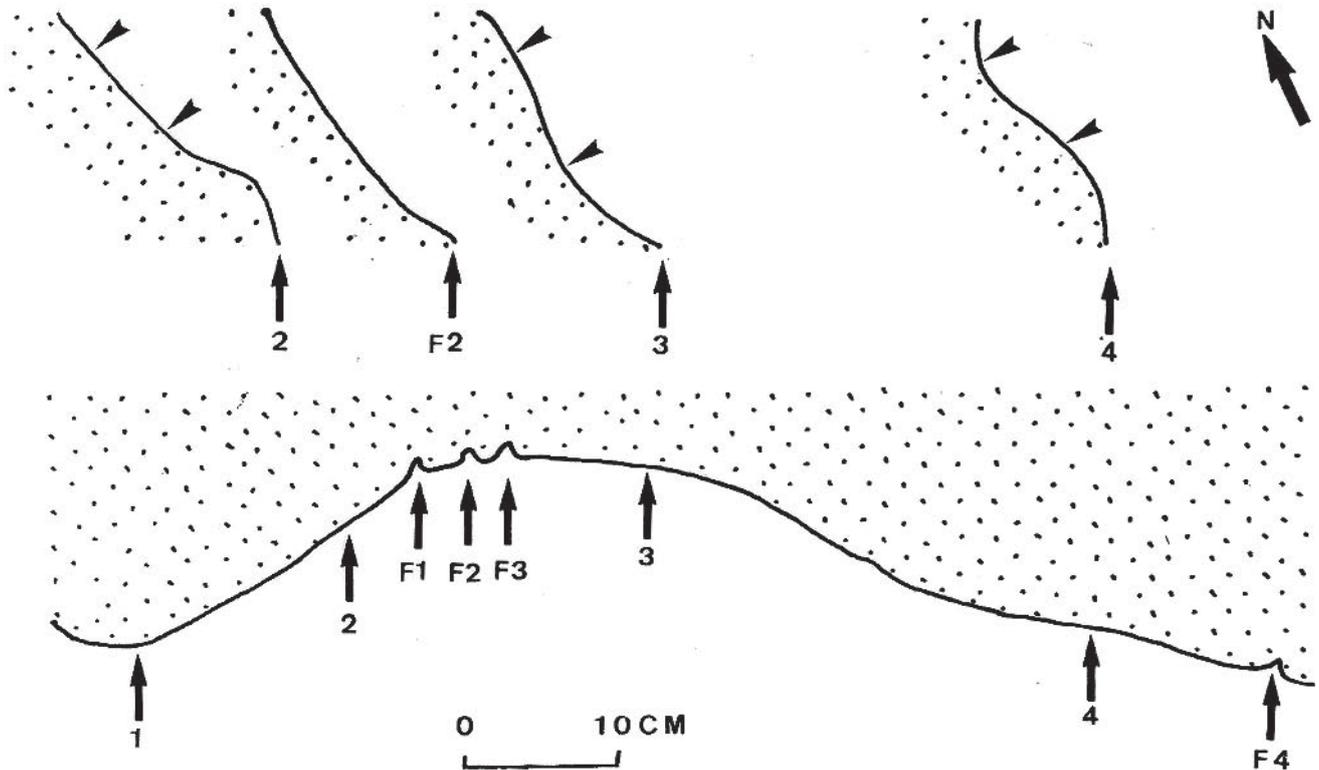


Fig. 4 – Coupe et section de la paroi au niveau du panneau orné. Fissures : F1, F2, F3 et F4; points n^{os} 1 et 2 : extrémités arrière et avant du cheval inachevé; points n^{os} 3 et 4 : extrémités arrière et avant du cheval complet; sur les sections n^{os} 2, 3 et 4 les flèches indiquent le haut et le bas des gravures.
Fig. 4 – Profile and section of the wall at the decorated panel. Cracks: F1, F2, F3 and F4; points nos. 1 and 2: rear and front ends of the unfinished horse; points nos. 3 and 4: rear and front ends of the finished horse; on the sections nos. 2, 3 and 4 the arrows indicate the top and bottom of the engravings.

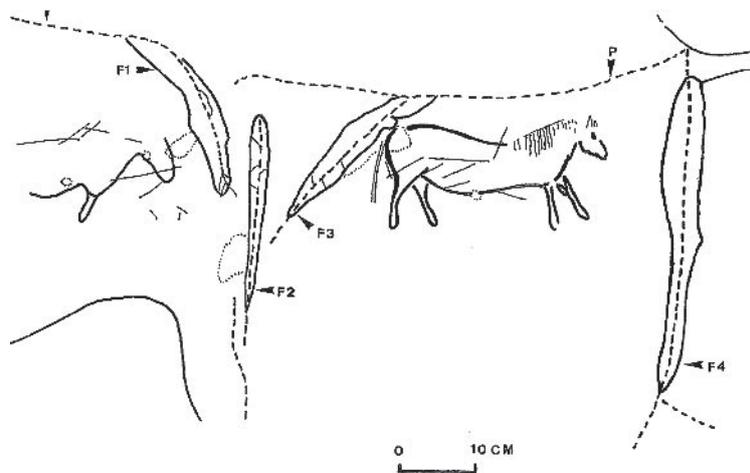


Fig. 5 – Le panneau orné, vue d'ensemble. De gauche à droite : le cheval inachevé, les fissures F1, F2 et F3, le cheval complet et la fissure F4; P : fissure formant l'angle avec le plafond de l'abri.
Fig. 5 – General view of the decorated panel. From left to right: the unfinished horse, the cracks F1, F2 and F3, the complete horse and the crack F4; P: crack forming the angle with the roof of the shelter.



Fig. 6 – Le panneau orné. Photographie de l'ensemble : cheval inachevé, fissures et cheval complet.
Fig. 6 – The decorated panel. Photograph showing the unfinished horse, cracks and the complete horse.



Fig. 7 – Le cheval complet de l'abri orné paléolithique de la Ségognole (Photo A.B.).
Fig. 7 – The complete horse from the Ségognole Palaeolithic decorated shelter (Photo A.B.).

La queue très longue est figurée sommairement par deux traits parallèles. Son attache sur la croupe, située théoriquement au niveau de l'écaïlle, n'est pas visible.

La partie haute des deux traits représentant la queue reste discernable au fond de l'écaïlle et l'on peut penser que l'attache de la queue sur la croupe n'a jamais été représentée.

Les membres postérieurs sont complets à l'exception des sabots. Une toute petite écaïlle occupe l'emplacement du sabot antérieur gauche. Les deux genoux sont représentés par des resserrements des membres. Le grasset de la patte du premier plan est bien figuré. La perspective en second plan du deuxième membre postérieur est rendue par une interruption du tracé au niveau du grasset de la première patte.

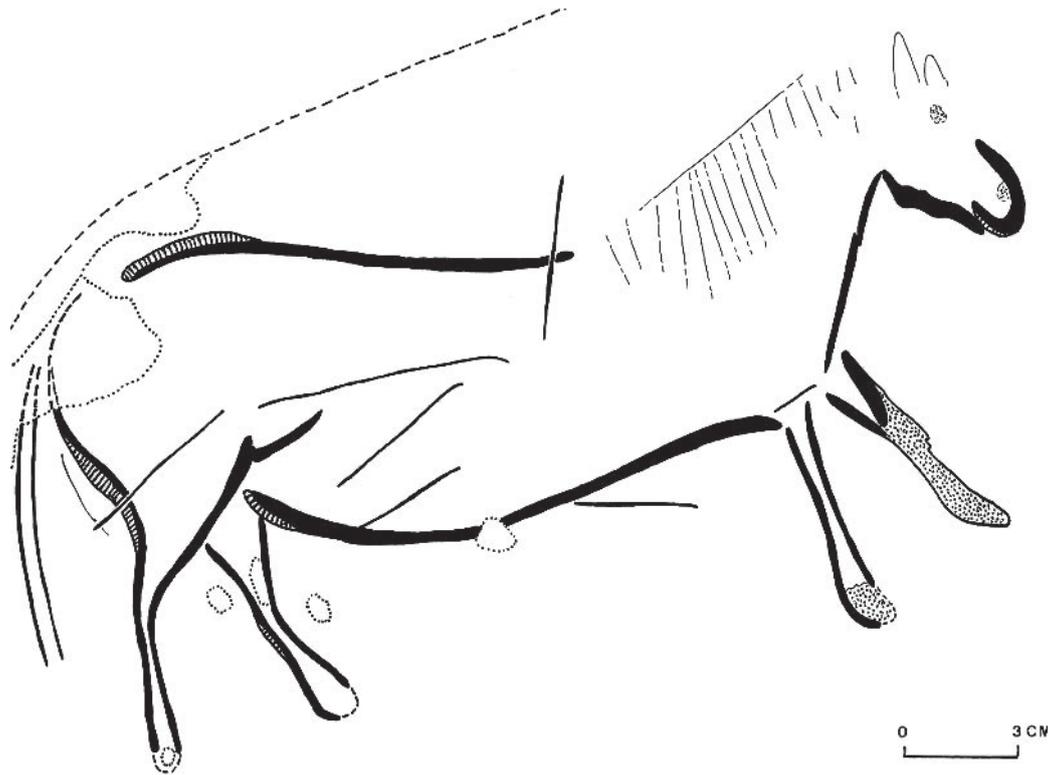


Fig. 8 – Relevé du cheval complet de l’abri orné paléolithique de la Ségognole. En hachures : bourrelets de fluage; surfaces pointillées : piquetage; cercles et lignes de pointillés : écailles de l’encroûtement; tirets : fissure délimitant le plafond de l’abri.

Fig. 8 – Drawing of the complete horse from la Ségognole Palaeolithic decorated shelter. Hatching: natural rock deformation; stippled areas: pecking; circles and dotted lines: crusting flakes; dashes: crack forming the edge of the shelter roof.

L’ensellure dorsale et la courbure convexe ventrale sont figurées. Le pelage n’est pas représenté. Il n’y a pas de raie d’épaulé. Le sexe n’est pas figuré.

L’avant-train est en extension. Les genoux sont représentés par un resserrement sur l’un des membres et par une excroissance sur le second. Les sabots sont figurés sommairement par des zones piquetées arrondies. Des interruptions des tracés séparent les membres antérieurs de l’abdomen, donnant un effet de perspective avec un second plan pour l’antérieur droit.

L’encolure massive est caractéristique des équidés. La tête est incomplète. La ganache et la bouche sont représentées. L’extrémité du museau est très arrondie. Le chanfrein est dessiné mais le haut de la tête n’a pas été achevé. Il n’y a ni front ni toupet. Les deux oreilles, très difficilement discernables, sont de taille différente et sont isolées sans lien avec la tête.

La nuque est absente. La crinière tombante, ce qui est rare dans les représentations de chevaux paléolithiques, est très finement tracée et peu visible. Les crins sont plus longs dans la partie centrale. Le garrot est absent. La ligne du cou est partiellement dessinée par un tracé particulièrement fin et difficile à observer.

La silhouette générale de ce cheval est mal proportionnée : abdomen trop long avec une largeur maximale très en arrière et membres trop petits.

Une série de petits tracés très fins et rectilignes se superpose au cheval sur sa moitié arrière. L’observation des superpositions montre que deux de ces traits, celui

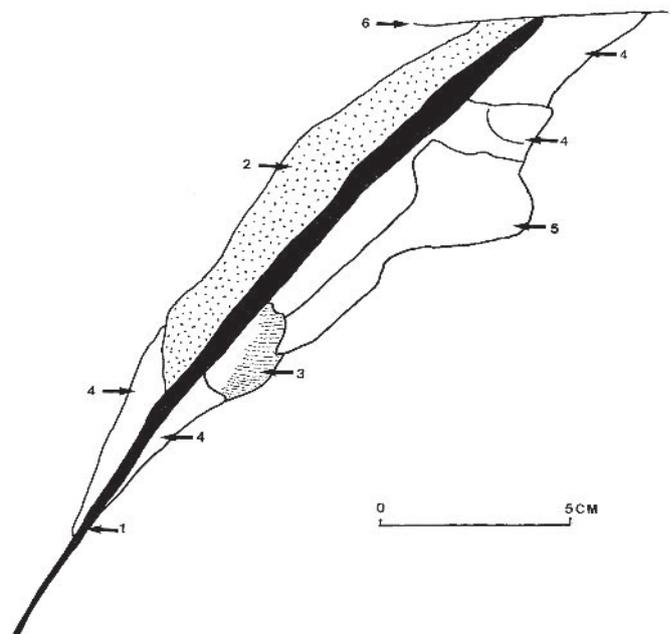


Fig. 9 – Le panneau orné. La fissure F3 avec en n° 1 la partie centrale et profonde de la fissure, en n° 2 la partie régularisée par frottement du flanc gauche, en n° 3 les enlèvements anthropiques du flanc droit, en n° 4 les surfaces naturelles, en n° 5 une écaille de l’encroûtement de la paroi et en n° 6 la limite avec la fissure du plafond.

Fig. 9 – The decorated panel. The crack F3 with at no. 1 the central, deep part of the crack, at no. 2 the part smoothed by rubbing on the left side, at no. 3 man-made removals on the right side, at no. 4 natural surfaces, at no. 5 a crusting flake on the wall and at no. 6 the crack along the edge of the roof.

du dos et celui de la cuisse, sont postérieurs à la gravure du cheval. Peut-on les considérer comme des « signes » simples de type linéaire ?

Les fissures

À gauche du cheval complet, trois fissures naturelles (fig. 5 et 6), dont deux présentent des traces d'aménagements anthropiques, font partie du dispositif pariétal. De droite à gauche :

- la fissure F3 (fig. 9), jointive au plafond, est longue de 20 cm, large de 4 cm au maximum et profonde de 2 cm. La partie supérieure du flanc gauche a été régularisée par frottement et le flanc droit présente un enlèvement anthropique sur son tiers inférieur ;
- la fissure F2 (fig. 10), au centre du panneau orné, est étroite, 1,5 à 2 cm de large pour une longueur de 25 cm et une profondeur maximum de 3 cm. De part et d'autre de sa partie centrale, les flancs de cette fissure montrent des aménagements anthropiques. Le flanc droit a été régularisé par frottement dans sa partie médiane et, à chacune de ses extrémités, nous

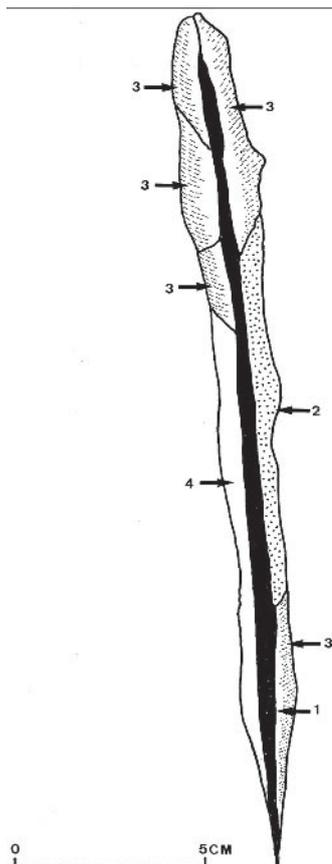


Fig. 10 – Le panneau orné. La fissure F2 avec en n° 1 la partie centrale et profonde de la fissure, en n° 2 la partie régularisée par frottement du flanc droit, en n° 3 les enlèvements anthropiques des flancs droit et gauche, en n° 4 la surface naturelle du flanc gauche.

Fig. 10 – The decorated panel. The crack F2 with at no. 1 the central, deep part of the crack, at no. 2 the part smoothed by rubbing on the right side, at no. 3 man-made removals on the right and left sides, at no. 4 the natural surface of the left side.

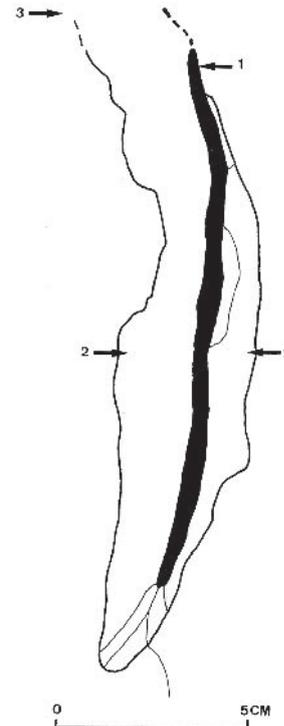


Fig. 11 – Le panneau orné. La fissure F1 avec en n° 1 la partie centrale et profonde de la fissure, en n° 2 les flancs naturels et en n° 3 la limite avec le plafond de l'abri.

Fig. 11 – The decorated panel. The crack F1 with at no. 1 the central, deep part of the crack, at no. 2 the natural sides and at no. 3 the edge of the shelter roof.

trouvons un enlèvement. Le flanc gauche a été régularisé par trois enlèvements dans sa partie supérieure. La partie inférieure est restée naturelle ;

- la fissure F1 (fig. 11), jointive au plafond, est longue de 17 cm, large de 2,5 à 3,5 cm et profonde de 3 cm. Sa section est irrégulière. Elle ne présente pas d'aménagement.

Cet ensemble de trois fissures, une centrale et verticale, et deux latérales et convergentes, du fait de leurs aménagements forment un motif qui s'apparente à une représentation vulvaire que nous incluons dans la composition pariétale.

La représentation animalière inachevée

Tout à gauche du panneau orné, un tracé curviligne avait été remarqué dès la découverte et interprété comme une tête, probablement d'un équidé, d'une gravure effacée. Ce tracé se limitait à un ovale incomplet et isolé.

Une observation minutieuse et prolongée à l'aide d'un éclairage rasant sous incidence variable nous a permis de compléter ce tracé isolé. Nous avons découvert un avant-train avec le poitrail, une patte antérieure et le début de la courbure ventrale (fig. 12 et 13). L'ensemble est long de 23 cm. La tête est sommairement représentée, sans aucun détail anatomique et la partie

arrière, toupet et nuque, est absente. Une série de traits fins, discontinus et se recoupant parfois pourrait représenter la ligne dorsale.

Nous avons également quelques tracés très fins et désordonnés en avant de la tête. Un autre de ces traits



Fig. 12 – Le cheval inachevé de l'abri orné paléolithique de la Ségognole. Photographie de l'avant-train.

Fig. 12 – The unfinished horse from the Ségognole Palaeolithic decorated shelter. Photograph of the forequarters.

recoupe le museau et le poitrail. L'observation des superpositions indique qu'il est postérieur au motif animalier.

Sur cette figure, nous observons également que les écailles de l'encroûtement de la paroi sont postérieures au tracé. À l'emplacement des deux écailles touchant la tête, le tracé, bien qu'atténué, reste visible.

Sommes-nous en présence d'une figuration en partie érodée ou d'un motif inachevé? Un examen très minutieux de l'emplacement présumé de l'arrière-train ne nous a pas fourni d'indice de tracé effacé résiduel. Nous considérons donc qu'il n'a jamais été représenté et que cette figure est volontairement inachevée et non partiellement érodée.

La détermination zoologique de cette figuration animalière n'est pas évidente. Néanmoins, la silhouette générale de l'avant-train, bien que maladroite, et le contour de la tête, en raison de sa relative finesse, de sa forme ovale et de son port, évoquent fortement un équidé. L'impossibilité d'attribuer cette figure à une autre espèce confirme cette identification.

ÉTUDE TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE DES TRACÉS

La nature granuleuse de la surface gréseuse associée à la dureté de cette roche et à la présence d'un encroûtement partiellement induré ont fortement influencé l'aspect des tracés et leur lisibilité.

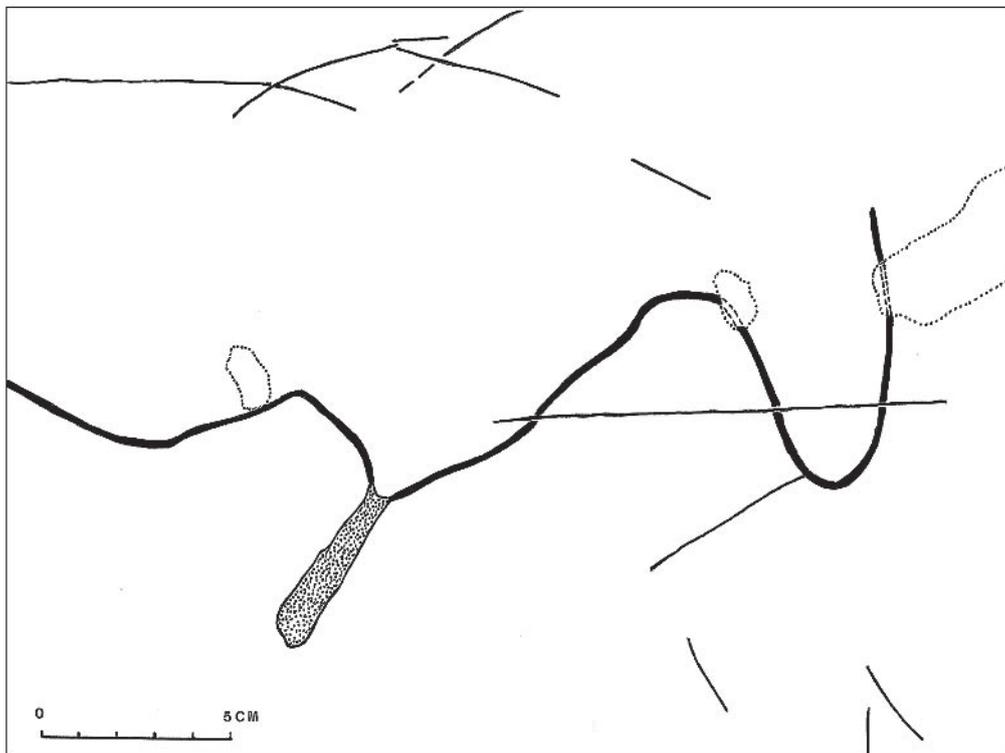


Fig. 13 – Relevé du cheval inachevé de l'abri orné paléolithique de la Ségognole. Surface pointillée : piquetage ; cercles et lignes de pointillés : écailles de l'encroûtement.

Fig. 13 – Drawing of the unfinished horse from the Ségognole Palaeolithic decorated shelter. Stippled area: pecking; circles and dotted lines: crusting flakes.

Le tracé large et évasé est le plus courant. D'une profondeur d'environ 1 mm, sa largeur varie entre 0,5 et 2 mm, et même 4 mm pour l'extrémité du museau du cheval complet. Sa section est en V lorsqu'il est étroit et presque plat, au museau par exemple, lorsqu'il est large. Néanmoins, la nature granuleuse du support donne généralement un aspect irrégulier aux sections des tracés.

Nous expliquons ces différences par une induration incomplète et variable de l'encroûtement qui facilite ainsi plus ou moins la gravure. Cette induration est néanmoins assez avancée pour ne pas toujours créer des bourrelets de fluage dont nous reparlerons plus loin. Nous pouvons supposer que l'outil utilisé par le graveur avait une extrémité irrégulière et que, en fonction de l'angle d'attaque, la largeur et la section du tracé variaient.

Ces tracés larges forment l'essentiel du cheval : lignes dorsale et ventrale, pattes postérieures, une patte antérieure, poitrail et partie inférieure de la tête. Hormis les pattes, le cheval inachevé est également exécuté avec ce type de tracé.

Le tracé fin, voire très fin, à la limite du perceptible, a été utilisé pour représenter la crinière, le cou et les oreilles du cheval ainsi que sa queue. Les traits rectilignes dispersés sur les deux chevaux sont également de cette nature. Nous supposons que pour la crinière, le cou et les oreilles, ce tracé particulièrement difficile à voir a été imposé par une dureté excessive du support à ces emplacements.

Le piquetage est le troisième mode de gravure présent. Il a été utilisé pour dessiner la patte du cheval inachevé ainsi que la plus grande partie de la patte antérieure gauche du cheval complet et l'extrémité de sa patte antérieure droite. Le piquetage a aussi été employé pour indiquer l'œil et le naseau.

Nous avons déjà évoqué dans le chapitre concernant la description de la cavité, les traces d'une induration incomplète de l'encroûtement siliceux recouvrant le support. Ces traces, sous forme de bourrelets de fluage, sont visibles uniquement sur le cheval complet : arrière de la croupe, haut de la cuisse postérieure gauche, genou du membre postérieur droit, extrémité postérieure de la ligne ventrale et lèvre supérieure de la bouche.

Ces bourrelets ne se trouvent que sur des parties courbes des tracés. Leur origine provient probablement d'un appui plus prononcé du graveur dans les courbures avec un déplacement de matière non indurée, en rapport avec l'inclinaison de l'outil à graver, le bourrelet se formant du côté incliné.

Des écailles de cette croûte, de taille réduite, sont dispersées sur et autour des deux chevaux. À l'emplacement de certaines, croupe du cheval complet et tête du second inachevé, des marques atténuées des tracés sont visibles sur le support gréseux sous-jacent. Cela prouve que, lors de la réalisation des gravures, cet encroûtement était peu induré à ces emplacements et a été traversé par le trait gravé.

La petite écaille qui occupe l'emplacement du sabot postérieur droit du cheval complet est probablement due à une fragilisation de l'encroûtement à cet endroit.

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une utilisation par le graveur d'une écaille préexistante pour figurer le sabot. Ces écailles sont anciennes mais postérieures aux gravures. Elles étaient déjà présentes lors de la découverte.

Les gravures semblent avoir été réalisées essentiellement d'un seul geste pour chaque partie anatomique. Nous remarquons peu de reprises et seulement sur le cheval complet. L'une est visible sur le poitrail qui a été dessiné par deux traits jointifs. La tête est constituée de deux tracés, l'un formant la ganache, l'auge et la lèvre inférieure, le second formant la lèvre supérieure, le museau et le chanfrein. Le haut de la cuisse montre aussi à son extrémité un tracé complémentaire.

ANALYSE DU PANNEAU ORNÉ

La composition

Le panneau orné de la Ségognole se présente sous la forme d'une courte frise constituée de trois éléments : un cheval inachevé, un ensemble de trois fissures naturelles dont deux ont été aménagées et une représentation complète d'un second cheval (fig. 5). Sur les deux représentations figuratives se superpose une série de courts tracés rectilignes dont l'identification comme « signes » n'est pas assurée.

La composition est centrée sur les trois fissures dont la disposition évoque un triangle pubien et une vulve. L'aménagement de deux de ces fissures et leur situation au centre de la frise montrent bien que ces éléments naturels avaient été remarqués par le ou les graveurs paléolithiques et inclus dans le dispositif pariétal.

Les deux représentations animalières sont disposées symétriquement de part et d'autre des fissures. Elles sont toutes deux horizontales et sur le même niveau bien qu'aucune ligne de sol n'ait été gravée ou figurée par une particularité naturelle de la paroi. Les deux animaux ont la même orientation, tournés vers la droite et tous deux sont de profil.

Le sexe du cheval complet peut-il être précisé ? Il n'y a pas de caractères sexuels secondaires marqués chez le cheval, et l'absence d'une représentation du fourreau pénien sur le cheval de la Ségognole, en supposant que cette absence soit voulue, serait le seul argument pour considérer qu'il s'agit d'une jument. La ligne du dos serait plus concave et la croupe plus haute chez la femelle (Aujoulat, 1993) mais ces légères variations ne peuvent être appréciées sur une figure qui ne présente pas un réalisme photographique. La courbe ventrale est peu marquée et n'a pas le caractère balloné fréquent dans l'art paléolithique.

Les tracés rectilignes et non ordonnés observés sur et autour des deux animaux sont bien énigmatiques. Nous pouvons seulement préciser qu'ils sont postérieurs, comme le montrent les superpositions. Leur graphisme élémentaire et leur répartition n'inspirent aucune hypothèse. Leur nature de « signes » reste donc hypothétique. La contemporanéité, même relative, de ces tracés avec les figurations animalières pourrait être discutée.

Le cadrage

La frise paléolithique de la Ségognole, centrée sur les trois fissures, est cadrée par la ligne horizontale du plafond vers le haut, la fissure F4 sur la droite et le coude de la paroi sur la gauche (fig. 4 et 5). Nous avons ainsi un cadrage particulièrement bien délimité. La longueur totale de la frise est courte, 87 cm, et se place dans le champ d'amplitude du bras pour un graveur placé face au centre du panneau.

Ce cadrage nous donne un argument supplémentaire pour affirmer que le cheval de gauche, l'inachevé, n'a volontairement pas été complété et que son arrière-train n'a pas été effacé par l'érosion. Son tracé, principalement la ligne ventrale, la ligne dorsale étant difficilement identifiable, s'arrête précisément au niveau du coude de la paroi. L'arrière-train, s'il avait été représenté, n'aurait pas été visible par un observateur placé au centre du panneau. Sa représentation n'était donc pas nécessaire.

L'animation segmentaire

Les observations exposées dans ce chapitre ne concernent que le cheval complet. La facture de l'inachevé est trop sommaire pour inspirer quelque réflexion sur ce point.

L'essentiel de nos informations concernant l'animation segmentaire a été puisé dans l'ouvrage de L. Pales sur les gravures de la Marche (Pales, 1981) et dans l'article de M. Azéma sur la représentation du mouvement au Paléolithique supérieur (Azéma, 2006).

Nous parlons d'« animation segmentaire » car l'impression de mouvement n'est perceptible que ponctuellement sur certaines parties anatomiques du cheval, sans qu'il y ait une coordination entre elles ni avec l'attitude générale de l'animal.

Ce sont les membres qui nous montrent une animation. Le cheval n'est pas au repos. L'un des postérieurs est en appui alors que le second est en légère extension. Les antérieurs montrent une animation plus forte en étant en extension levée. Cette allure, en considérant les quatre membres, se rapproche d'un départ de galop ou de l'esquisse d'un cabré avec appui sur les membres postérieurs.

Le port de la tête ne correspond pas à l'allure des membres. L'angle formé par le grand axe longitudinal de la tête avec celui de l'encolure est sensiblement de 90°, ce qui est un port de tête indiquant le repos. Nous devrions avoir un angle plus ouvert pour être en concordance avec l'allure.

L'ouverture, très limitée, de la bouche est simulée par la reprise du tracé du contour du museau. Nous notons la présence des deux oreilles alors que, le cheval étant de profil, nous ne devrions en voir qu'une.

La position de la queue, tombante et incurvée vers la croupe, est aussi en contradiction avec l'animation des membres. Elle devrait être plus éloignée de la croupe et incurvée vers l'extérieur.

Étude des proportions

À la première observation, il apparaît d'emblée que les proportions du cheval complet de la Ségognole ne sont pas réalistes (tabl. 1).

À l'aide des mensurations hippométriques de Cl. Bourgelat (Bourgelat, 1803), nous mettrons en évidence ces disproportions en les comparant à des données identiques obtenues sur des figurations de chevaux paléolithiques issues de l'art pariétal français et espagnol. Ces données ont été empruntées aux études de R. Pigeaud sur les proportions des chevaux (Pigeaud, 1997 et 2000). Nous avons également utilisé les informations données par L. Pales dans son ouvrage sur les gravures de la Marche (Pales, 1981) ainsi que l'étude déjà ancienne d'Éd. Bourdelle (Bourdelle, 1938) sur la morphologie des équidés dans l'art préhistorique.

Les données hippométriques de Cl. Bourgelat utilisées sont les suivantes (fig. 14) :

- LQ : longueur du tronc, prise de la fesse à l'épaule. Dans le cas du cheval de la Ségognole, l'épaule a été placée arbitrairement sur une ligne passant par le poitrail ;
- HC : hauteur au garrot. Là aussi, sur le cheval, le garrot est difficile à placer avec exactitude, deux positions sont possibles et une mesure moyenne a été faite ;
- EC : épaisseur de l'abdomen prise du milieu du dos au milieu du ventre ;
- LT : longueur de la tête du bout du museau à la base des oreilles. Sur notre cheval, les oreilles sont mal placées, trop basses, et la nuque est absente. Cette mesure prise par défaut à l'emplacement présumé de la nuque, où se trouve sensiblement le point d'implantation des oreilles, est donc une estimation ;
- ET : épaisseur de la tête, du chanfrein à la ganache. Le chanfrein n'étant pas dessiné sur le cheval de la Ségognole, nous avons pris une mesure estimée.

Malgré les marges d'incertitude dues aux mesures par estimation, ces dernières donnent une base de comparaison et mettent en évidence les particularités dans les proportions morphologiques du cheval complet de la Ségognole.

Sur le graphique de la figure 15, la comparaison à l'aide des rapports entre les mesures hippométriques de Cl. Bourgelat est faite avec comme référence de base, le cheval de Przewalski, considéré par convention comme proche du cheval représenté dans l'art pariétal paléolithique. Sur ce dernier graphique, nous n'avons retenu que les données obtenues sur les chevaux de

EC/HC	LQ/HC	EC/LT	EC/LQ	LQ/LT	ET/LT
76/155 ou 163	250/155 ou 163	76/75	76/250	250/75	35/75
0,49 ou 0,46	1,6 ou 1,5	1	0,30	3,3	0,46

Tabl. 1 – Les données hippométriques de Cl. Bourgelat.
Tabl. 1 – Cl. Bourgelat's horse measurement data.

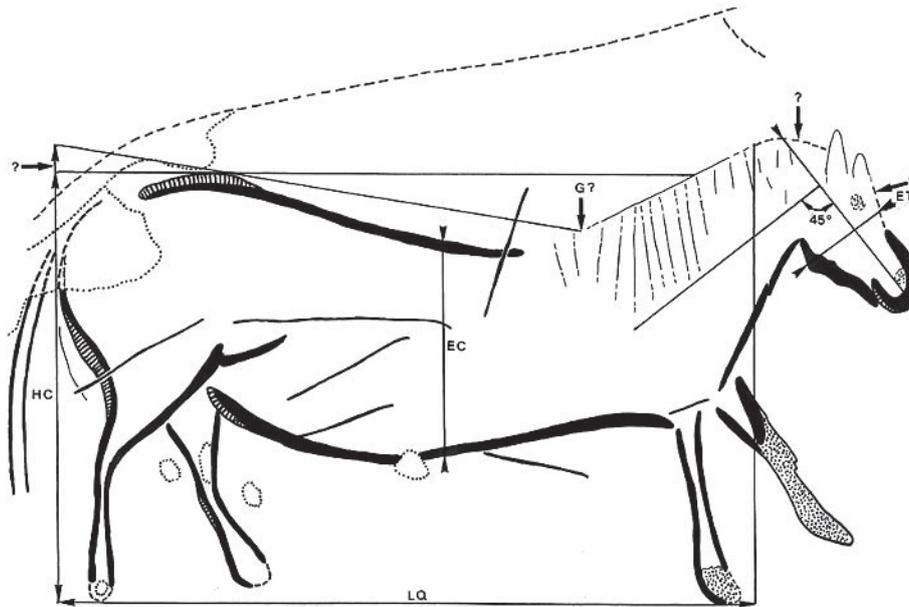


Fig. 14 – Le cheval complet de l'abri orné de la Ségognole, mesures hippométriques utilisées. Signification des abréviations dans le texte; G : emplacement estimé du garrot.

Fig. 14 – The complete horse from the Ségognole decorated shelter, horse measurements used. Abbreviations in the text; G : estimated position of withers.

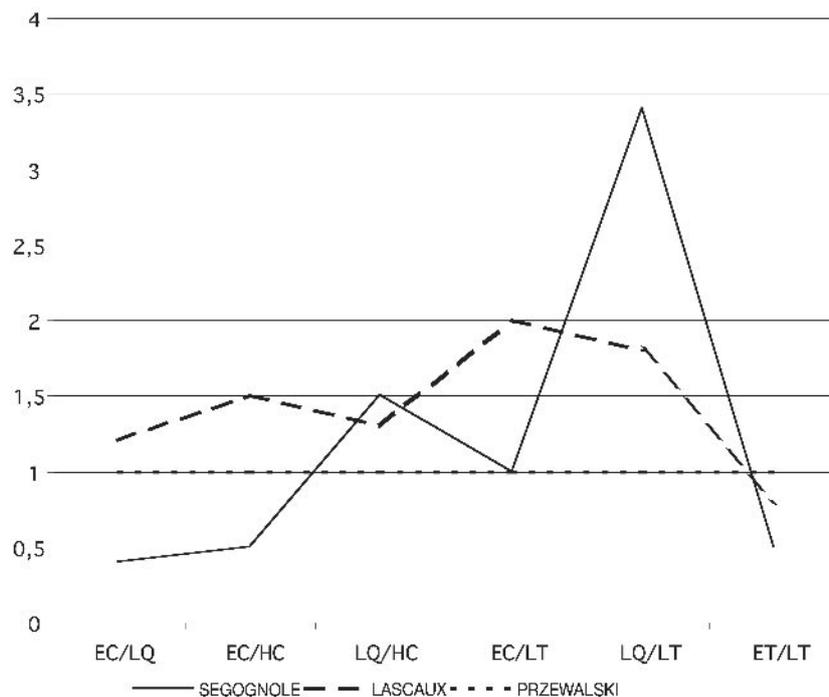


Fig. 15 – Mesures des proportions. Comparaison des proportions générales des chevaux de Lascaux (L) avec le cheval de Przewalski (P) et celui de la Ségognole (S) en utilisant les données hippométriques de Cl. Bourgelat.

Fig. 15 – Measurements of proportions. Comparison of general proportions of the Lascaux horses (L) with the Przewalski horse (P) and the Ségognole horse (S), using Cl. Bourgelat's horse measurements.

Lascaux dont la parenté morphologique avec le cheval de la Ségognole est évidente, comme nous le précisons en fin d'article. Malgré cela, nous obtenons une courbe très fortement dissemblable par rapport à celle des chevaux de Lascaux.

À l'examen de ces graphiques, il apparaît que la morphologie du cheval de la Ségognole diffère sensiblement de celle de ses congénères représentés dans l'art pariétal paléolithique. Cette originalité est due à la longueur anormale de son abdomen, chiffrée par la

mesure hippométrique LQ qui influence directement trois des six rapports de CI. Bourgelat : EC/LQ, LQ/HC et LQ/LT. Ce paramètre est accentué par la longueur particulièrement réduite des membres.

La comparaison avec le cheval de Przewalski est aberrante en raison de la morphologie particulièrement râblée de cette espèce et de la déformation très accentuée de l'abdomen du cheval de la Ségognole qui lui donne une morphologie générale diamétralement opposée.

Nous terminerons ce chapitre en citant R. Pigeaud : « L'étude des proportions ne peut servir ni à caractériser des styles, ni à une attribution chronologique quelconque. Les déformations des chevaux figurés sont un phénomène trop général » (Pigeaud, 1997, p. 295).

COMPARAISON. LE CONTEXTE ARTISTIQUE PALÉOLITHIQUE ENVIRONNANT

Le cheval complet de la Ségognole est le seul élément de ce panneau orné qui permette de situer très vraisemblablement ce témoin dans son contexte artistique paléolithique régional. Afin de réaliser une comparaison, nous avons recensé toutes les représentations pariétales et mobilières de chevaux signalées dans la moitié nord de la France, Bassin parisien et régions limitrophes.

Certaines de ces représentations, issues de découvertes anciennes, mériteraient d'être réexaminées pour confirmer leur appartenance au Paléolithique supérieur. D'autres sont d'une attribution chronologique douteuse ou bien les descriptions sont insuffisantes. Pour mémoire, nous citerons tous les cas inventoriés en précisant pour certains le degré de fiabilité de leur attribution chronoculturelle.

- La Justice, Boutigny, Essonne

C'est le point de comparaison géographique le plus proche du cheval de la Ségognole, étant également situé dans le massif de Fontainebleau.

Cette peinture fut découverte fortuitement en 1954 (Baudet, 1960) dans une carrière au lieu-dit « la Justice », parmi des blocs débités provenant d'une cavité détruite par les carriers. Il est aujourd'hui exposé au musée d'Archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye.

Il s'agit d'une peinture de couleur ocre, longue de 34 cm, représentant un animal à la robe tachetée. La tête est manquante. Le bloc fracturé complétant la peinture n'a jamais été retrouvé.

L'étude de cette peinture fut reprise par A. Leroi-Gourhan : « Son attitude n'est pas sans évoquer les étalons de Font-de-Gaume ou de Lascaux, antérieurs levés, mais la position élégante des postérieurs est très exceptionnelle. La robe ne l'est pas moins » (Leroi-Gourhan, 1976 et 1984a, p. 309). Malgré l'absence de tête, A. Leroi-Gourhan identifia l'animal comme un cheval en raison de la silhouette de la figure et de la longueur de la queue.

- Le Trou du Sarrazin, Villeneuve-sur-Auvers, Essonne

Signalée en 1963, cette gravure se trouve à l'entrée d'une petite cavité dénommée « le Trou du Sarrazin » et refermant des pétroglyphes caractéristiques de l'art rupestre schématique de Fontainebleau. Son étude a été reprise récemment (Bénard, 1989). Il s'agit d'une tête de cheval et de son encolure dont le tracé utilise essentiellement des fissures naturelles. Seuls le chanfrein, le museau, la bouche et l'œil ont été gravés. L'attribution de cette figure au Paléolithique proposée par le découvreur est plus que douteuse (Tarrête, 1984). Son style et son contexte gravé excluent cette attribution chronoculturelle. Nous l'avons citée pour mémoire.

- Le Cirque de la Patrie, Nemours, Seine-et-Marne

Deux gravures d'équidés ont été signalées par A. Cheynier lors de ses fouilles de 1956 et 1957 au Cirque de la Patrie (Cheynier, 1963). Les descriptions sont laconiques.

La première gravure se trouvait sur cortex et nous montre un avant-train animalier avec des pattes antérieures se terminant en pointes. La ligne dorsale est absente. A. Cheynier a identifié l'animal comme un équidé mais les deux tracés au-dessus de la tête considérés comme représentant des oreilles pourraient être aussi bien une courte ramure ou une encochure compte tenu du style très maladroit de la gravure. Cette identification comme cheval nous semble incertaine.

La seconde gravure est décrite encore plus sommairement : « une tête d'équidé sur plaque ferrugineuse ». La représentation très simpliste de cette tête ne nous permet pas de confirmer cette dénomination.

D'après A. Cheynier, ces deux gravures ont été découvertes dans un niveau gravettien. Elles sont conservées au musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France.

- Étiolles, Essonne

La fouille du site d'Étiolles a livré en 2000 un galet en calcaire, de 27 cm sur 18, décoré d'une gravure de cheval voisinant avec un humain bestialisé sur le recto (Taborin *et al.*, 2001) ainsi que d'un autre cheval et d'un cervidé sur le verso (Tosello et Fritz, 2007). Ce galet était inclus dans l'appareillage d'un foyer. Les chevaux en profil gauche sont complets. Un tracé rectiligne, se terminant plus ou moins en flèche sur le corps de l'animal du recto, est interprété comme une blessure. Ces chevaux sont graciles et d'un style original. Ils sont datés du Magdalénien récent. Leur étude exhaustive n'est pas encore publiée.

- Pincevent, La Grande-Paroisse, Seine-et-Marne

En 1975, la gravure d'une tête de cheval a été signalée dans le célèbre site paléolithique de Pincevent (Baffier, 1996). Le support de la gravure est un cortex d'un éclat de silex provenant d'un niveau épipaléolithique.

Il s'agit d'une tête isolée, sans nuque et sans bouche. De multiples incisions pouvant représenter le pelage couvrent la tête.

- Fort des Hautes Bruyères, Villejuif, Seine-et-Marne

Sur ce site bien connu pour ses niveaux du Paléolithique ancien et moyen, Éd. Giraud a découvert en 1934 « un petit cheval [...] gravé sur le cortex d'une pointe de silex provenant de la couche inférieure aurignacienne, pièce trouvée en place par moi-même » (Giraud, 1943, p. 120).

Le problème est que, outre la très mauvaise qualité du dessin illustrant la publication, la pièce dessinée ressemble fortement à un racloir alors que la légende nous indique : « petit cheval gravé sur une pointe moustérienne ».

Le dessin est inexploitable et les informations jointes sont sujettes à caution. Nous avons signalé cette représentation pour mémoire.

- La Pierre aux Fées, Cepoy, Loiret

Cette tête isolée, une cassure au niveau de la nuque la mutilé, se trouve sur une plaquette fragmentée en deux parties. Son style est particulièrement réaliste. Elle provient d'un niveau hambourgien. Cette plaquette exceptionnelle est encore inédite et seulement signalée dans quelques publications (Allain, 1974 et 1976; Collectif, 1978; Despriée et Duvialard, 1995).

- La grotte du Cheval, Arcy-sur-Cure, Yonne

En 1946 fut découvert un ensemble gravé pariétal de 14 sujets animaliers dont un cheval. (Baffier et Girard, 1998; Bailloud et Tendron, 1946; Poulain, 1951). Le style de ce cheval est très particulier avec une queue anormalement longue et torsadée. A. Leroi-Gourhan plaçait cette figure dans le Magdalénien ancien en raison de la présence du M ventral et des traits d'épaule (Leroi-Gourhan, 1984b).

- La Baume Noire, Frétilly, Haute-Saône

Cette grotte a été fouillée anciennement, avant 1940, avec les méthodes peu rigoureuses de l'époque, et c'est ainsi que, dans les déblais, une plaquette gravée a été découverte en 1954 (Thévenin et Antoine, 1961). Elle montre la partie avant d'une tête de cheval dont la détermination en tant que telle peut être contestée selon les auteurs eux-mêmes. L'attribution chronoculturelle au Paléolithique supérieur de cette pièce est incertaine. Elle est citée pour mémoire.

- Roc-la-Tour 1, Monthermé, Ardennes

Ce gisement magdalénien de plein air fouillé par le Dr J. Rozoy (Rozoy, 1990 et 1993) a livré des milliers de plaquettes en schiste dont certaines sont gravées. Quatre représentations de chevaux ont été reconnues dont deux sont incertaines selon l'auteur lui-même. Ce sont quatre têtes isolées avec quelques détails anatomiques.

- La grotte de Gouy, Seine-Maritime

Cette cavité renferme neuf représentations de chevaux (Martin, 1972; Martin et Martin, 1984), sept se limitant à des têtes dont seuls les contours sont représentés sans détail anatomique, à part les oreilles pour certains. Deux d'entre eux sont plus complets mais

toujours très schématisés. Le style des gravures de Gouy est très original. Il est proposé une attribution au Magdalénien final (Guy, 1993).

- La grotte de Mayenne-Sciences, Thorigné-en-Charnie, Mayenne

Cette cavité (Bouillon, 1967 et 1984; Dams *et al.*, 1974) a fait l'objet d'une étude exhaustive (Pigeaud, 2004). Outre deux têtes isolées et un arrière-train, nous avons six silhouettes peintes d'équidés : quatre avant-trains et deux individus complets. Ils ne sont dessinés que par des contours avec des petites têtes et des abdomens fortement ballonnés.

- La grotte Margot, Thorigné-en-Charnie, Mayenne

La découverte d'un art pariétal dans cette cavité est toute récente (Pigeaud, 2002 et 2005; Pigeaud *et al.*, 2006; Pigeaud et Hinguant, 2007). Quatre représentations de chevaux ont été découvertes à ce jour, et une seule a été publiée. Il s'agit d'une tête gravée avec son encolure. L'art paléolithique de cette grotte, toujours en cours d'étude, semble se subdiviser en deux périodes, d'après les observations des auteurs, le Gravetien et le Magdalénien final.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES SITES DE COMPARAISON

Cet ensemble de représentations de chevaux dans la moitié nord de la France est hétérogène par le style de chacune d'elles. Nous éliminerons d'emblée les cas cités dans la littérature dont l'appartenance au Paléolithique supérieur est douteuse ou incertaine : le Trou du Sarrazin à Villeneuve-sur-Auvers et les Hautes Bruyères à Villejuif.

Cette hétérogénéité est accentuée par le regroupement d'œuvres pariétales et mobilières dont les contraintes techniques de réalisation sont différentes. Il en est de même entre les motifs pariétaux peints ou gravés.

Dans son étude sur les proportions des équidés, R. Pigeaud (Pigeaud, 1997) concluait que les déformations des chevaux figurés étaient un phénomène trop général au Paléolithique. Cette remarque qui vaut pour toutes les espèces met en évidence le fait que le réalisme naturaliste n'était pas une préoccupation majeure des artistes paléolithiques. Les exemples que nous avons cités confirment cette remarque.

La prééminence du cheval dans l'art paléolithique est remarquée dans les sites du Sud-Ouest de la France et en Espagne. Il représente 27 % des motifs animaliers. Cette statistique reste à établir dans la région que nous avons considérée, compte tenu des découvertes en cours à la grotte Margot à Thorigné-en-Charnie ainsi qu'à la Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure.

Les attributions chronologiques avancées pour les chevaux, que nous avons citées, reposent pour quelques-unes sur des considérations stylistiques : Boutigny, grotte du Cheval à Arcy-sur-Cure, grotte Margot et grotte de Gouy. Nous connaissons dorénavant le manque de fiabilité de cette méthode.

Les exemples dans l'art mobilier, étant trouvés en stratigraphie, ont par nature des attributions chronoculturelles mieux assurées : Cirque de la Patrie à Nemours, Étiolles, Pincevent, Cepoy, Roc-la-Tour. Seul le cas de Frétigney est incertain. Une seule grotte, Mayenne-Sciences, a livré une datation radiocarbone.

Nous avons ainsi un éventail chronologique, assuré ou supposé, allant du Gravettien (Nemours, Mayenne-Sciences, Margot 1^{re} période) au Magdalénien (Boutigny, Étiolles, Arcy-sur-Cure, Roc-la-Tour, Gouy, Margot 2^e période et Cepoy avec la culture contemporaine du Hambourgien). Enfin, nous avons le cheval de Pincevent, découvert dans un niveau épipaléolithique. Nous constatons la prééminence relative du Magdalénien. Une résolution plus fine dans les attributions chronoculturelles est globalement inaccessible.

L'ATTRIBUTION AU PALÉOLITHIQUE SUPÉRIEUR DES GRAVURES DE LA SÉGOGNOLE

En l'absence de tout contexte archéologique, l'attribution au Paléolithique supérieur du panneau orné de la Ségognole ne peut reposer que sur des observations générales sur les gravures et leur contexte ainsi que sur des comparaisons stylistiques :

- le lieu : un abri et un panneau orné discret ;
- le thème animalier : un cheval et très probablement deux, thème dominant dans l'art pariétal paléolithique ;
- les techniques de gravure : tracé linéaire avec une pointe au profil variable (pointe ou biseau d'un burin par exemple) et tracé par piquetage ;
- la présence d'un encroûtement d'origine siliceuse et non induré lors de la réalisation des gravures qui constitue une preuve d'ancienneté en raison d'une induration postérieure ;
- la composition : un cheval et un second, inachevé, encadrant un motif vulvaire ;
- le motif vulvaire : présence fréquente dans l'art paléolithique ;
- l'utilisation des fissures naturelles pour représenter le motif vulvaire, avec aménagement de deux des trois fissures ;
- le cadrage de l'ensemble : convexité limitée naturellement par une fissure et un coude de la paroi ;
- le style du cheval complet : petite tête, abdomen disproportionné en longueur et petites pattes. Ces anomalies de proportion sont courantes dans l'art paléolithique ;
- animation segmentaire des pattes ;
- absence de cadre naturel : ligne de sol, détail de l'environnement ;
- réserve des tracés au niveau du rattachement des membres à l'abdomen pour donner un effet de perspective.

PRÉCISION CHRONOCULTURELLE

Quelques observations faites sur le cheval complet peuvent nous permettre de proposer une attribution chronoculturelle plus précise (Leroi-Gourhan, 1965) :

- les proportions générales de l'animal : abdomen disproportionné en longueur, tête trop petite par rapport à l'abdomen, mais pas aussi petite que les chevaux « pommelés » de Pech-Merle par exemple ;
- présence de détails anatomiques : œil, oreilles, bouche, extrémités des pattes bien que les sabots soient très sommairement représentés ;
- réserves dans le dessin au niveau du rattachement des pattes à l'abdomen ;
- queue simple et tombante.

Nous pensons que le cheval complet de la Ségognole présente une certaine parenté stylistique avec plusieurs chevaux de la grotte de Lascaux comme les « chevaux chinois » et le petit cheval noir qui se trouve sous le grand taureau de la salle des Taureaux. Nous retrouvons les mêmes anomalies de proportion concernant la taille des pattes et de la tête ainsi que la longueur excessive de l'abdomen. Les allures, départ d'un galop ou esquisse d'un cabré, sont identiques. Ces observations nous amènent à proposer un âge magdalénien pour ce panneau orné.

Néanmoins, deux observations sur le cheval complet de la Ségognole ne concordent pas avec cette proposition : la crinière tombante et le ventre peu ballonné.

Nous n'ignorons pas que la méthode d'attribution chronoculturelle par le style peut avoir une fiabilité limitée.

LA CONSERVATION

La bonne conservation de cet abri est particulièrement délicate. Le classement aux Monuments historiques évoqué dans le chapitre sur l'historique des recherches peut avoir un intérêt administratif, mais dans le cadre pratique, il est tout à fait illusoire. La forêt des Trois-Pignons est domaniale et bénéficie de plus du nouveau statut de « Forêt de protection » qui augmente les mesures de protection du patrimoine archéologique ou autre, ainsi que la protection des milieux naturels. Néanmoins, en tant que forêt périurbaine de loisirs, elle est accessible librement aux promeneurs. Seul l'accès des véhicules est restreint. Bien que située un peu à l'écart des sites les plus fréquentés du massif, la butte de la Ségognole est visitée régulièrement, même s'il ne s'y trouve pas de circuit balisé. La présence de bombages à la peinture bleue à proximité du site montre bien le risque encouru.

Les conditions naturelles de conservation depuis la découverte n'ont pas évolué. L'écaillement de l'encroûtement, support des gravures, était déjà présent lors de la découverte, comme le montrent les photos d'époque. Néanmoins, le risque d'aggravation du phénomène a été pris en compte dès 1983 et par mesure de précaution à la demande de la direction des Antiquités préhistoriques une consolidation a été réalisée. Le produit utilisé est « un gel dur de silice obtenu avec un mélange de silicate de potassium en solution aqueuse et de 10 % d'acétate de méthyle

servant de réactif. Passage au pinceau jusqu'à saturation du derme du grès. Solution pénétrant jusqu'à parfois 5 cm d'épaisseur ».

Dans la pratique, la seule protection efficace est la discrétion et le contrôle des informations concernant l'abri. Tout gardiennage serait inopérant. L'abri est trop isolé en forêt et la pose d'une grille de protection ne serait qu'une incitation à l'effraction, comme le prouve l'état de l'abri voisin muré pourtant très solidement après son classement au titre des Monuments historiques.

CONCLUSION

L'art paléolithique est peu abondant dans le Bassin parisien et ses régions limitrophes. Le contexte géologique offre peu de possibilités pour l'existence d'un art pariétal. Aucune raison pertinente ne peut être évoquée concernant la rareté de l'art mobilier. Les découvertes récentes dans la Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure ainsi que dans la grotte Margot à Thorigné-en-Charnie montrent que cet état de fait n'est pas définitif. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAIN J. (1974) – Informations archéologiques, circonscription du Centre, *Gallia Préhistoire*, t. 17, fasc. 2, p. 466-469.
- ALLAIN J. (1976) – Cepoy, Loiret, le site paléolithique de la Pierre aux Fées, *Livret guide de l'excursion A1, 9^e congrès UISPP, Nice*, p. 86-89.
- AUJOULAT N. (1993) – Les équidés, in GRAP, *L'art pariétal paléolithique, techniques et méthodes d'études*, éd. CTHS, Paris, p. 97-108.
- AZÉMA M. (2006) – La représentation du mouvement au Paléolithique supérieur, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 103, n° 3, p. 479-505.
- BAFFIER D. (1996) – Le cheval gravé, in G. Gaucher dir., *Fouilles de Pincevent II : le site et ses occupations récentes. L'environnement tardiglaciaire et les témoins postérieurs au Magdalénien*, Mémoire 23, éd. Société préhistorique française, Paris, p. 82-85.
- BAFFIER D., GIRARD M. (1998) – *Les cavernes d'Arcy-sur-Cure*, éd. la Maison des Roches, 120 p.
- BAILLOUD G., TENDRON G. (1946) – Les gravures pariétales de la grotte du Cheval à Arcy-sur-Cure, Yonne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 43, n° 5-6, p. 155-160.
- BAUDET J. (1960) – Les peintures préhistoriques de l'Île-de-France, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 58, n° 3-4, p. 210-213.
- BÉNARD A. (1989) – La tête de cheval du Trou du Sarrazin, Villeneuve-sur-Auvers, Essonne, Art rupestre, *Bulletin du Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre*, n° 33, p. 64-70.
- BOUILLON R. (1967) – Activités spéléologiques, *Bulletin de Mayennes-Sciences*, p. 24-33.
- BOUILLON R. (1984) – Grotte Mayennes-Sciences, in Collectif, *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Paris, p. 567-571.
- BOURDELLE Éd. (1938) – Essai d'une étude morphologique des équidés préhistoriques de France d'après les gravures rupestres, *Mammalia*, t. II, n° 1, p. 1-11.
- BOURGELAT Cl. (1803) – *Éléments de l'art vétérinaire, Traité de conformation extérieure du cheval*, imprimerie Huzard, Paris, 580 p.
- CHEYNIER A. (1963) – *Le Cirque de la Patrie à Nemours, Seine-et-Marne*, Mémoire 6, éd. Société préhistorique française, Paris, 195 p.
- COLLECTIF (1978) – *Site préhistorique de la Pierre aux Fées*, Bulletin de la Société d'émulation de Montargis, n° spécial, 26 p.
- DAMS M., DAMS L., BOUILLON R. (1974) – Les figurations rupestres paléolithiques de la grotte Mayennes-Sciences à Saulges, Mayenne, *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, t. XXIX, p. 65-87.
- DESPRIÉE J., DUVIALARD J. (1995) – *Préhistoire en région Centre : t. 2, Les Hommes modernes*, éd. Centre de documentation pédagogique du Loir-et-Cher, 169 p.
- FRITZ C., TOSELLO G. (2001) – Le cheval, acteur privilégié de l'art paléolithique, in P. Brun dir., *Le cheval, symbole de pouvoirs dans l'Europe préhistorique*, éd. musée de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours, p. 14-30.
- GIRAUD Éd. (1943) – L'industrie néolithique de Villejuif, Fort des Hautes Bruyères, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 40, n° 4-5-6, p. 107-121.
- GUY E. (1993) – Enquête stylistique sur l'expression figurative épipaléolithique en France : de la forme au concept, *Paléo*, n° 5, p. 333-373.
- LEROI-GOURHAN A. (1965) – *Préhistoire de l'art occidental*, éd. Lucien Mazenod, Paris, 482 p.
- LEROI-GOURHAN A. (1976) – La peinture pariétale de Boutigny (Essonne), *Antiquités nationales*, n° 8, p. 8-10.
- LEROI-GOURHAN A. (1984a) – Grotte de la Justice, in Collectif, *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Paris, p. 309-310.
- LEROI-GOURHAN A. (1984b) – Grotte du Cheval, Arcy-sur-Cure, in Collectif, *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Paris, p. 292-295.
- MARTIN Y. (1972) – *L'art paléolithique de Gouy*, édité par l'auteur, 16 p.
- MARTIN P., MARTIN Y. (1984) – Grotte de Gouy, in Collectif, *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Paris, p. 556-560.
- NELH G. (1983) – *Rapport de sondage sur le site de l'abri du Cheval à la Ségognole, Noisy-sur-École, Seine-et-Marne*, service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, dactylographié, 5 p.
- NELH G. (1984) – Abri du Cheval, in Collectif, *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Paris, p. 307-308.
- PALES L. (1981) – *Les gravures de la Marche*, t. III, *Équidés et bovidés*, éd. Ophrys, 144 p.
- PIGEAUD R. (1997) – Les proportions des chevaux figurés dans l'art pariétal paléolithique : problème esthétique ou affaire de point de vue, *Paléo*, n° 9, p. 295-324.
- PIGEAUD R. (2000) – Les proportions des chevaux sculptés magdalénien : Cap Blanc, Commarque, la Chaire à Calvin, Angles-sur-l'Anglin, *Bulletin de la Société préhistorique française d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, n° 49, p. 34-65.
- PIGEAUD R. (2002) – La grotte ornée de Mayennes-Sciences (Thorigné-en-Charnie) : grotte limite aux marges du monde anté-magdalénien, *L'Anthropologie*, t. 106, p. 445-489.

- PIGEAUD R. (2004) – La grotte ornée de Mayenne-Sciences, Thorigné-en-Charnie, Mayenne, *Gallia Préhistoire*, t. 46, p. 1-154.
- PIGEAUD R. (2005) – À propos des représentations de chevaux de la grotte Mayenne-Sciences, Thorigné-en-Charnie. Singularité stylistique et formes d'usage dans l'art de la silhouette anté-magdalénien, in J. Jaubert et M. Barbaza dir., *Territoires, déplacements mobilité, échanges durant la Préhistoire, Terre et hommes du Sud, Actes du 126^e congrès du CTHS, Toulouse, 9-14 avril 2001*, éd. CTHS, Paris, p. 233-263.
- PIGEAUD R., RODET J., DEVIÈSE T., DUFAYET C., TREHOLAN-CHAUVÉ E., BETTON J.P., BONIC P. (2006) – Palaeolithic cave in West France: an exceptional discovery, the Margot Cave (Mayenne), *Antiquity*, vol. 80, n° 309, 6 p.
- PIGEAUD R., HINGUANT S. (2007) – Grotte Margot : des graffiti de 12 000 ans, *Pour la science*, n° 352, 02/07, p. 64-69.
- POULAIN P. (1951) – *La grotte du Cheval à Arcy-sur-Cure et ses gravures pariétales*, imprimerie générale de la Nièvre, Clamecy, 14 p.
- ROZOY J.-G. (1990) – Les plaquettes gravées magdaléniennes de Roc-la-Tour 1, *L'art des objets au Paléolithique, colloque de Foix*, ministère de la Culture, Paris, p. 261-277.
- ROZOY J.-G. (1993) – L'art magdalénien à Roc-la-Tour, *Bulletin du Centre ardennais de recherches archéologiques*, n° 3, p. 31-34.
- TABORIN Y., CHRISTENSEN M., OLIVE M., PIGEOT N., FRITZ C., TOSELLO G. (2001) – De l'art magdalénien figuratif à Étiolles, Essonne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 98, n° 1, p. 125-132.
- TARRÊTE J. (1984) – Île-de-France, introduction, in Collectif, *L'art des cavernes, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises*, ministère de la Culture, direction du Patrimoine, Paris, p. 303-304.
- TARRÊTE J. (1985) – Informations archéologiques, circonscription d'Île-de-France, *Gallia Préhistoire*, t. 28, fasc. 2, p. 277-278.
- THÉVENIN A., ANTOINE R. (1961) – Cheval gravé sur silex de Fré-tigny, Haute-Saône, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 58, n° 1-2, p. 111-113.
- TOSELLO G., FRITZ C. (2007) – Le galet gravé d'Étiolles : un témoin privilégié de l'art magdalénien dans le Bassin parisien, *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix*, n° 76, p. 121-135.

Alain BÉNARD

59, square G. Guynemer, 91070 Bondoufle

alain.benard.gersar@wanadoo.fr

Groupe d'études, de recherches et de sauvegardes

de l'art rupestre, mairie

91070 Milly-la-Forêt
